



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Céret, le 20 Décembre 2014

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration **Mercredi 17 Décembre Céret**

Etaient présents : Christiane Agrafeil-Colis, M. Bénichou, Jean-Pierre Devigne, B. Lambert, Rose-Marie Monge, G. Montel, Yves Santo, Pascale Série, Jean-Pierre Taradellas. Serge Ferradou.

Absents excusés : Robert Marty, Michel Niémec

1. APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU DE CA

Aucun changement n'étant demandé, le compte rendu est approuvé.

2. INFORMATIONS :

- « Randonnée des stagiaires »
A la suite de la « formation interne de lecture de carte », les participants de la session de Décembre proposent une Randonnée Promeneurs pour le 10 Février ; ils ont tracé l'itinéraire sur la carte, réalisé une feuille de route, et fait la reconnaissance sur le terrain.
- « Dossier BL » : Adhérent depuis 2011, B. a suivi la formation fédérale (SA1-SA2), il rejette son diplôme et refuse d'animer des randonnées à la Randonnée Cérétane, pour des raisons de sécurité. Ses formations ont été prises en charge par l'association.
Après avoir entendu l'exposé de ce dossier, le CA décide d'adresser un courrier rappelant le contrat moral qui lie une association et un animateur.
Ce dossier faisant état de la sécurité, il est décidé de renforcer les informations concernant ce thème qui sera développé lors de la journée « animateurs » avec, à l'appui, le memento « Règlement et Sécurité » nouvellement édité.

D'autre part, Jean Pierre D. soulève l'importance d'avoir des statuts et un règlement intérieur clairs.

- Les subventions : la secrétaire et les trésoriers ont travaillé sur les dossiers de subvention, l'un pour le Conseil Général, l'autre pour la Mairie de Céret. Ces dossiers mettent en évidence le besoin de soutenir les animateurs actuels et d'en augmenter le nombre par de la formation.
- Le Téléthon : les randonnées ont bien été suivies : 83 participants, et les randonneurs généreux puisque 650€ ont été remis au Téléthon, par l'intermédiaire de Chantal Fontecaba, coordinatrice Téléthon sur Céret. La somme globale a été arrondie de 30€ réglée par l'association.

3. LES GALETTES DES ROIS :

Le cidre et les jus de fruits ont été achetés avec le don (bon d'achat) de « La Ronde Cérétane ».
Robert se charge de l'achat des galettes pour les deux jours.

ORGANISATION :

Rodès : Dimanche 4 Janvier - Christiane A. se charge de prendre les clés de la salle des fêtes avant midi.
Robert, Gérard, Serge, Jean Pierre assureront la logistique.

Le Perthus : Mardi 6 Janvier – Pascale se charge de prendre les clés de la salle des fêtes.
Logistique : même équipe.

Les animateurs téléphoneront à Robert pour confirmer le nombre de participants aux randonnées.

4. REUNION DES ANIMATEURS :

Date : 21 Mars 2015

Lieu : St Jean Pla de Corts

Ordre du Jour : La Sécurité avec le mémento « Règlements et Sécurité » FFRP
Les Itinéraires de Baptistin, Patrimoine de la Randonnée Cérétane :
la démarche, la mise à disposition, la participation des animateurs.

5. PREMIERS SECOURS

la révision du 13 Décembre s'est très bien déroulée avec 12 personnes,
la prochaine session aura lieu le 7 février.

Le CA décide d'organiser une session de formation au premier secours (PSC1) compte tenu du nombre des futurs animateurs inscrits en formation, et de ceux qui n'ont pas pu assister à l'une des deux sessions de révision (par manque de place). Cette formation sera ouverte à tous, avec priorité aux animateurs et baliseurs.

6. LE BALISAGE

Pour souligner l'investissement des baliseurs, qui ont fait un très gros travail cet été, le CA décide de leur offrir une « rando resto », qui pourrait être ouverte à tous avec participation. La date et le lieu restent à décider.

7. RANDONNEES RAQUETTES A NEIGE :

Le projet : Proposer des sorties raquettes à la journée ou en week-end pour tous, sans différencier les groupes, en mutualisant les itinéraires et les animateurs. Ces sorties seront assurées par les animatrices « raquettes à neige » formées.

Il est à noter que les Randos Raquettes ne remplacent pas les sorties habituelles, mais viennent en complément, la durée de la saison s'étalant sur 3 mois.

8. PROBLEMATIQUE DU PROGRAMME MENSUEL :

Le programme mensuel qui propose entre 20 et 22 sorties, soulève la problématique du nombre d'animateurs sollicités. Si nous multiplions les propositions, des jeudis, ou autres jours, on arrivera, pour couvrir toutes ces sorties, à trop solliciter les animateurs.

La question alors se pose : doit-on accepter l'éventualité qu'aucune sortie ne soit proposée un dimanche ?

Former de nouveaux animateurs, les aider dans la recherche d'itinéraires, les associer aux reconnaissances : sont des pistes pour tenter de pallier à cette problématique.

9. RECUEIL DES SORTIES « MONTAGNE »

A partir du mois de Mars, Nelly A. qui se charge actuellement de recueillir les randonnées « Montagne » pour le programme, quitte la région ; elle devra être remplacée.

Bernard L. se propose de reprendre cette tâche. Le secrétariat les mettra en relation, afin d'en assurer la continuité.

10. STATISTIQUES

Le nombre de licences : 261 (légèrement moins que l'an dernier à même époque)

La moyenne des participations pour le trimestre :

- 15,3 tout groupe confondu,
- 12,3 hausse, pour les participations du dimanche
- 21,3 maintient, pour les participations du mardi
- 11 annulations de randonnées

11. RAPPEL DE L'AGENDA

Assemblée du Comité Départemental 66 : Vendredi 21 Février

Journée des animateurs : 21 Mars

Rando Bunyetes : 19 Avril

12. PROCHAIN CA :

11 mars 2015

ATTENTION POINT IMPORTANT : ce compte rendu a été accepté par les membres du CA.
La validation sera confirmée au prochain CA.

La secrétaire

Pascale SERIE

La Présidente

Rose-Marie MONGE